Questions orales

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

[Français]

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Je m'excuse auprès de l'honorable député de Saint-Hyacinthe, mais l'honorable député de Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo pose la question de privilège.

[Traduction]

M. Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, voici pourquoi je pose la question de privilège. Le ministre a reconnu plusieurs fois avoir reçu le rapport le 4 décembre, ce que nous savons depuis cette date. Pourquoi trompe-t-il maintenant la Chambre, bien que sans le vouloir, en disant qu'il ne l'a pas reçu, ou que certains sont morts, et ainsi de suite? Le ministre publiera-t-il le rapport? Il l'a depuis plus d'un mois.

M. l'Orateur: A mon avis, il n'y a pas lieu de poser la question de privilège. Le député pose une question qui a déjà été posée. La présidence a donné la parole au député de Saint-Hyacinthe.

[Français]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

ON DEMANDE QUE LA DISTRIBUTION DE PRIMES PAR LES COMPAGNIES D'ESSENCE SOIT ÉLIMINÉE EN VUE DE RÉDUIRE LE PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations.

Devant la hausse continue, au Québec surtout, des prix de l'huile à chauffe et de l'essence, l'honorable ministre entend-il faire surveiller et au besoin faire cesser toute campagne de promotion par voie de distribution de bonus, de primes ou de cadeaux de grossistes, détaillants ou distributeurs qui, pour s'attirer une clientèle plus forte, augmentent leurs coûts de production et d'exploitation d'autant pour se plaindre ensuite d'une marge de profits devenue insuffisante?

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le président, je n'ai pas de tel pouvoir pour le moment, mais je serai heureux de donner suite à la question que l'honorable député a soulevée.

[M. Marchand (Langelier).]

[Traduction]

LES PÊCHES

LES ENTRETIENS AVEC TERRE-NEUVE AU SUJET DE LA NOUVELLE POLITIQUE RELATIVE À LA DÉLIVRANCE DES PERMIS—L'INFORMATION DES INTÉRESSÉS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Pêches. S'est-il entretenu avec le gouvernement de Terre-Neuve, soit au niveau ministériel ou à celui de la fonction publique, afin de retarder l'application de la nouvelle politique concernent les permis de pêche?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Oui, monsieur l'Orateur, des discussions ont eu lieu tant ou niveau ministériel qu'au niveau officiel. La politique annoncée à la Chambre sera maintenue. Les discussions auront cependant une certaine influence sur les dispositions futures.

M. McGrath: En guise de question supplémentaire, je demanderais au ministre si l'on prévoit une formule ou un programme permanents pour assurer aux pêcheurs et au public de plus amples renseignements de sorte qu'ils puissent mieux comprendre et apprécier les conséquences à long terme du programme.

M. Davis: Monsieur l'Orateur, dans la plupart des cas, des comités locaux ont déjà été constitués qui continueront d'examiner le programme et d'en guider l'évolution.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LE PROJET DE TÉLÉDIFFUSION DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE ET DES COMITÉS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Dans le discours du trône au début de la législature actuelle il y a un an, le gouvernement déclarait avoir l'intention de recommander à la Chambre la diffusion, par radio et télévision, des délibérations de la Chambre et des comités en tout ou en partie. Le gouvernement compte-il encore remplir sa promesse et, si oui, quand?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement avait certainement l'intention de le faire. Je crois savoir que le leader du gouvernement à la Chambre s'est entretenu de la question avec des homologues, il y a déjà bien des mois, et que la suggestion n'a pas suscité beaucoup d'enthousiasme. Si le gouvernement obtenait un appui plus manifeste, il pourrait agir avec toute la célérité permise par la Chambre. Peut-être le député pourrait-il soulever la question à son propre caucus.